



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 124032

Texte de la question

Mme Martine Martinel attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la situation de l'enseignement agricole public. Depuis ces cinq dernières années, la situation de l'enseignement agricole public n'a cessé de se dégrader au rythme des suppressions d'emplois (plus d'une centaine en 2011), des réductions de dotations globales horaires, des plafonnements des recrutements. La rentrée scolaire 2011 n'a malheureusement pas échappé à la règle. Ainsi suite au vote du budget 2011, en décembre dernier, 145 emplois, dont près des trois quarts pour le seul enseignement public qui ne scolarise pourtant plus que 37 % des effectifs de l'enseignement agricole, ont été supprimés. Ces restrictions budgétaires ont entraîné, comme chaque année, du fait des fermetures de classes, des refus d'élèves, la suppression d'options, la disparition dans le public de classes de 4e et de 3e, des dédoublements, ou des travaux en petits groupes non assurés. En Midi-Pyrénées, l'autorité académique plafonne le recrutement des élèves par classe en dessous des seuils de déclenchement des dédoublements afin de rentrer dans le cadre de sa dotation globale horaire. Cette situation suscite une très grande inquiétude au sein de la communauté éducative, mais aussi au sein des équipes de direction. Sauf à vouloir la disparition à terme de l'enseignement agricole public, il est absolument indispensable d'enrayer cette dégradation et de doter cet enseignement des moyens nécessaires à son maintien et à son développement. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Martinel](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124032

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12940

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)